

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le 8 mars, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Pollefoort.

Présents : Mme Coulon, Mme D'Agostini Mme Herman, Mme Lemée, Mme Yvon, M. Briffaut, M. Choplin M. De Thieulloy, M. Labre, M. Guitton, M. Poulain, M. Rosak.

Absents excusés : Mme Marienne (pouvoir à M. Briffaut), Mme Tolmont (pouvoir à Mme Lemée)

Secrétaire de séance : M. De Thieulloy

Procès-verbal du 8 Février

Le PV du 8 février est approuvé. Toutefois, Monsieur Pollefoort précise au conseil municipal que la délibération sur le vote des taux est reportée. En effet, suite à la mise en œuvre des réformes de la fiscalité locale, les bases prévisionnelles vont être modifiées et seront notifiées au 31 mars. Aussi, il faudra prévoir de délibérer entre le 1^{er} et le 15 avril.

1 – APPROBATION DU CA 2020 - DU COMPTE DE GESTION ET DU BP 2021

AFFECTATION DES RESULTATS - DE1 08032021

Monsieur Marty, trésorier, présente au conseil municipal un diaporama sur le fonctionnement d'un budget communal et dresse un état positif sur la situation financière commune de Fay.

Monsieur Pollefoort invite, ensuite, le conseil municipal à approuver le compte administratif 2020 et le BP 202.

1) Le compte administratif investissement

Compte tenu du solde de la section investissement en fin d'exercice 2020 (172 370.01 €), du report du solde de l'exercice 2019 (-37 030.55 €), des restes à réaliser en dépenses (- 1 192 947.15 €) et recettes (+ 1 116702.47 €), le résultat de clôture est de 135 339.66

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP	CA	RECETTES	BP	CA
001 -	37 030.35 €		021 - Virement section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
020 - Dépenses imprévues	1 280.00 €		10 - Dotations, fonds divers et réserves	129 284.85 €	133 059.40 €
040 - Opérations d'ordre de transfert	14 510.00 €	10 529.48 €	040 - Opérations d'ordre de transfert	48 669.28 €	48 669.28 €
16 - Emprunt et dettes assimilés	16 866.75 €	14 907.42 €	16 - Emprunt et dettes assimilés	75 508.47 €	600.00 €
20- Immobilisation incorporelles	2 820.00 €	2 814.95 €	13 - Subventions d'investissement	1 086 694.00 €	44 713.34 €
operation 12 - petits matériels divers	2 500.00 €	1 251.36 €	024 - Produits des cessions d'immobilisations	-38 360.00 €	0,00 €
operation 173 - salle multifonctions	977 306.97 €	22 116.30 €			
operation 177 - mise aux normes ERP	13 805.22 €	601.15 €			
operation 178 - Réserve foncière	3 000.00 €	0,00 €			
operation 180 - liaisons douces	18 000.00 €	0,00 €	21 - Immobilisations corporelles		
operation 181 - M.AM.	8 542.58 €	1 320.00 €	001- Excédent d'investissement reporté		
operation 185 - ENR (materiel info école)	1 134.73 €	1 131.35 €			
operation 186 - centrale de chauffe	200 000.00 €	0,00 €	1068 - Affectation des résultats		
operation 187 - Plantation végétalisation	5 000.00 €	0,00 €			
Total des dépenses	1 301 796.60 €	54 672.01 €	Total des recettes	1 301 796.60 €	227 042.02 €

Résultats fin d'exercice 2020

172 370.01 €

solde reporté exercice n-1 (2019)	-37 030.35
solde de section d'investissement en fin d'exercices 2020	172 370.01
résultat de clôture (compte 001 BP)	135 339.66
restes à réaliser dépenses 2020	-1 192 947.15
Restes à réaliser recettes 20120	1 116 702.47
Bilan fin 2020 (compte 1068 sur BP si résultat négatif)	59 094.98

2) Le compte administratif fonctionnement

Ensuite le conseil municipal examine le compte administratif de fonctionnement 2020. Celui – ci laisse apparaître, compte tenu des dépenses (334 112.55 €) et des recettes (441 824.37 €) un résultat comptable de 107 711.82 € pour l'exercice 2020 auquel il convient de rajouter le solde de clôture de l'exercice 2019 (347 179.27 €) pour arriver à un solde cumulé en fin d'exercice 2020 de 454 891.09 €. Le solde cumulé sera affecté en section de fonctionnement.

COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2020

Section de fonctionnement

DEPENSES	BP	CA
011- Charges générales	477 429.99 €	85 784.24 €
012- charges de personnel	161 410.00 €	140 159.73 €
014 - Atténuation de produits	2 000.00 €	1 401.00 €
65 - Gestion courante	63 750.00 €	56 412.84 €
66 - Charges financières	1 690.00 €	1 685.46 €
67 - Charges exceptionnelles	5 000.00 €	0.00 €
022- Dépenses imprévues	20 000.00 €	0.00 €
023- Virement section investissement	0.00 €	0.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert	48 669.28 €	48 669.28 €
Total des dépenses	779 949.27 €	334 112.55 €

RECETTES	BP	CA
013- Atténuations de charges	0.00 €	63.72 €
70 -Produits de services	58 900.00 €	41 551.51 €
73 - Impôts et taxes	191 600.00 €	200 520.00 €
74 - Dotations	100 400.00 €	122 450.27 €
75 - Autres produits de gestion courante	24 000.00 €	24 481.44 €
77- Autres produits exceptionnelles	43 360.00 €	42 227.95 €
042- Opérations d'ordre de transfert entre section	14 510.00 €	10 529.48 €
002- excédent de fonctionnement reporté	347 179.27 €	0.00 €
Total des recettes	779 949.27 €	441 824.37 €

Résultats de clôture 2020	
+ Solde antérieur N-1	
- Virement à la sect* investissement de la commune (N)	
= solde en fin d'exercice - 002 (N)	

107 711.82 €
347 179.27 €
0.00 €
454 891.09 €

3) Approbation du compte de gestion DE2_08032021

Après l'énoncé des résultats du compte de gestion de la commune présenté par le receveur municipal, le conseil déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

4) Budget prévisionnel 2021 DE3_08032021

➤ **Budget prévisionnel d'investissement**

Le budget prévisionnel investissement 2021 s'équilibre à 1 797 714.63 € en recettes et en dépenses, sans virement prévisionnel de la section fonctionnement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP
020 - Dépenses imprévues	1 500.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert	4 510.00 €
16 - Emprunt et dettes assimilés	15 302.10 €
20 - Immobilisation incorporelles	2 900.00 €
opération 12 - petits matériels divers	2 500.00 €
opération 173 - salle multifonctions	963 935.24 €
opération 177 - mise aux normes ERP	13 204.07 €
opération 180 - liaisons douces	18 000.00 €
opération 186 - centrale de chauffe	200 000.00 €
opération 187 - plantations végétalisation bourg	5 000.00 €
opération 188 - construction salle périscolaire	500 000.00 €
opération 189 - Isolation de l'école	68 000.00 €
2112 - régularisation écriture	2 863.22 €
001 - solde négatif reporté	0.00 €
Total des dépenses	1 797 714.63 €

RECETTES	BP
021 - Virement section de fonctionnement	0.00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 900.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert	10 309.28 €
16 - Emprunt et dettes assimilés	75 708.47 €
13 - Subventions d'investissement	1 441 594.00 €
1068 - Affectation des résultats	0.00 €
001- Excédent d'investissement reporté	135 339.66 €
024 vente 6 place de la mairie	130 000.00 €
458211 régularisation écriture	2 863.22 €
Total des recettes	1 797 714.63 €

➤ **Budget prévisionnel de fonctionnement**

Le budget prévisionnel communal 2021 de fonctionnement s'équilibre à 843 802.09 € en recettes et en dépenses.

DEPENSES	BP
011- Charges générales	585 562.43 €
012- charges de personnel	159 920.00 €
014 - Atténuation de produits	2 000.00 €
65 - Gestion courante	59 776.00 €
66 - Charges financières	1 234.38 €
67 - Charges exceptionnelles	5 000.00 €
022- Dépenses imprévues	20 000.00 €
023- Virement section investissement	0.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert	10 309.28 €
Total des dépenses	843 802.09 €

RECETTES	BP
013- Atténuations de charges	0.00 €
70 -Produits de services	58 600.00 €
73 - Impôts et taxes	201 000.00 €
74 - Dotations	107 800.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	17 001.00 €
77- Autres produits exceptionnelles	0.00 €
042- Opérations d'ordre de transfert entre section	4 510.00 €
002- excédent de fonctionnement reporté	454 891.09 €
Total des recettes	843 802.09 €

2 - PLAN DE RELANCE REGION – TRAVAUX ISOLATION DE L'ECOLE. DE4_08032021

Dans le cadre du projet d'isolation de l'école, la commune peut bénéficier d'une aide au titre du plan de relance de la région. Il s'agit d'autoriser le maire à déposer une demande de subvention auprès de la région. Après délibération, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la région dans le cadre du soutien à la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique globale des bâtiments publics.

3 - ACQUISITION FONCIERE (TRANSFERT DES DELAISSES AUTOROUTIERS)

DE5_08032021

Les parcelles ZD 69 et ZD 68, ZH28 et ZH2 appartenaient au service autoroutier (ASF). Elles doivent être rétrocédées à la commune de Fay.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide ce transfert qui se fera à titre gratuit et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte.

Questions diverses

Monsieur Labre fait remonter une question d'une fayette qui s'interroge sur la sécurité à l'entrée de bourg, route de Chaufour. Monsieur Pollefoort a apporté une réponse à notre concitoyenne en lui précisant que des aménagements de trottoirs en entrées de bourg ont été réalisés et qu'il était aussi envisagé la création d'une place de retournement pour les bus de la SETRAM, route de Chaufour, sous forme de rond-point. Le projet est à l'étude.

Fin de séance : 22h15

Prochaine réunion de conseil municipal : lundi 12 avril à 20h30